

Le 15 août 2008

Veuillez signaler le retard ou l'absence de votre enfant en laissant un message sur le répondeur au numéro **267-2508**

PREMIÈRE JOURNÉE DE CLASSE

Le mercredi 3 septembre 2008 - 8 h 30 à 12 h - 9^e année seulement

(Le jeudi 4 septembre 2008 - 8 h 40 - 9^e à 12^e année)

Chers élèves, parents, tuteurs,

Bientôt, une nouvelle année scolaire débutera et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous préparons la rentrée. J'espère que l'été fut reposant pour toutes et tous, chers élèves, nous vous attendons le **3 ou le 4 septembre 2008** selon ce qui est indiqué ci-haut.

Le personnel de l'École secondaire catholique Thériault (l'ÉSCT) a à coeur la réussite et le plein épanouissement de votre enfant. En travaillant ensemble et en tendant vers le même but, votre enfant saura en sortir gagnant.

Ainsi, nous cherchons à créer à l'ÉSCT une ambiance propice à l'apprentissage et à offrir à votre enfant un milieu éducatif de qualité qui lui permet de vivre pleinement notre devise «**Exceller, vivre et grandir**».

À notre devise viennent se greffer les 3 «**R**» : **RESPECT, RECONNAISSANCE et RESPONSABILITÉ**. Dans un monde tel que le nôtre, la dignité de la personne va de soi et c'est sur le **respect mutuel** que nous basons notre approche. De plus, c'est par la reconnaissance de nos forces et de nos faiblesses que chacune, chacun peut analyser ses comportements dans le but de s'améliorer comme personne. Enfin, **responsabilité**, car nous croyons qu'il revient à chacune et à chacun de prendre la **responsabilité de ses actions**. Ainsi, en tenant compte des 3 «**R**», l'individu tend vers un mieux-être.

Tous les élèves de la 9^e année recevront **gratuitement** un agenda. Pour les élèves des autres niveaux, elles et ils pourront l'acheter au prix modique de **2 \$**. En plus de renfermer des renseignements pertinents quant à notre école, l'agenda contient le **code de conduite** de l'ÉSCT, code si important pour assurer le respect de soi, d'autrui, de la propriété ainsi que la réussite de chacune et de chacun.

.../2

Souvent, les parents d'adolescentes et d'adolescents peuvent avoir tendance à suivre de moins

près ces derniers maintenant qu'elles et ils sont au palier secondaire. Sachez qu'il est primordial de les accompagner, de s'intéresser et de s'engager dans leur éducation. Elles et ils vivent parfois des temps difficiles et c'est dans ces moments critiques que les parents peuvent faire la différence.

Un conseil d'ami, **ne lâchez pas** ! Votre enfant a toujours besoin de vous. Bon courage et bonne chance ! Nous sommes là, l'équipe de l'ÉSCT, pour vous appuyer afin de permettre à votre enfant de profiter pleinement de son séjour à Thériault et d'obtenir son diplôme d'études secondaires.

Vous désirez savoir à quelle direction adjointe vous référer en cas de besoin ?

M. Pierre Paul Thibodeau s'occupe des élèves dont le nom de famille débute par la lettre **A** jusqu'à la lettre **H** inclusivement alors que **Mme Michelle Dubeau** est responsable des élèves dont le nom se situe entre la lettre **I** et la lettre **Z**.

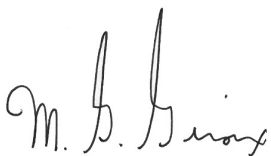
Comme vous avez pu le constater plus haut, le **3 septembre** est réservé aux élèves de la 9^e année et les classes débutent pour **tous les élèves** (9^e à 12^e année) le **4 septembre**. En ce qui concerne la journée d'accueil du **3 septembre**, cette dernière débutera à **8 h 30** et se terminera à **12 h**. Nous mettons l'accent sur les élèves de la 9^e le **3 septembre** afin de bien les préparer à leur entrée à l'ÉSCT et d'assurer une transition harmonieuse entre l'intermédiaire et le secondaire.

Il y aura une réunion pour les parents de tous les élèves (9^e à 12^e année) le **mardi 16 septembre** à **19 h** à l'auditorium de l'ÉSCT. Ce moment vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions.

Veuillez noter que le transport scolaire aura lieu le **3 septembre** selon l'horaire établi par le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (enveloppe ci-jointe).

Je profite également de cette lettre pour vous parler **d'initiation** des nouveaux élèves. L'école condamne cette pratique, à laquelle s'adonnent certains de nos élèves, et qui va à l'encontre de ce que nous cherchons à établir, c'est-à-dire un milieu où chacune et chacun sont à l'aise. Sachez que **quiconque sera pris à faire de l'initiation sera suspendu de l'école pour un minimum de 3 jours**. Je vous enjoins d'aviser vos enfants et de leur parler de l'importance de respecter ceci pour le plus grand bien de toutes et tous.

Pour terminer, je vous prie de prendre connaissance des feuilles de renseignements ci-jointes. Au plaisir de travailler ensemble.



Mark G. Giroux

Directeur
girouxm@cscdgr.on.ca

MGG/gb

If there is any part of this communication that needs clarification, please contact the school.

PROBLÈME D'HORAIRE

Celles et ceux qui ont des conflits ou des problèmes **sérieux** avec le choix de cours qu'elles ou ils ont fait au printemps dernier pourront se rendre au bureau d'orientation :

Le **26 août** entre **10 h** et **16 h** et le **27 août** entre **8 h 00** et **16 h**.

LE BUREAU D'ORIENTATION SERA FERMÉ PENDANT L'HEURE DU DÎNER de 12 h à 13 h

Tout changement de cours requiert l'autorisation des parents et doit être appuyé de raisons très sérieuses. Veuillez prendre note que l'Orientation ne fonctionnera pas sur rendez-vous, mais sur le principe de premier arrivé, premier servi.

ATTENTION AUX RETARDATAIRES

Les élèves qui ne se présentent pas à l'école le **premier jour de classe** devront se rendre au bureau d'orientation à leur arrivée. À cause de la grande demande pour certains cours, **nous ne pouvons pas garantir une place dans un cours donné**. Si une, un élève doit s'absenter pour des raisons jugées valables, les parents doivent communiquer avec les personnes à la direction, responsables de leur enfant:

A à H

Pierre Paul Thibodeau

I à Z

Michelle Dubeau

CASIER

Se renseigner auprès du comité d'accueil composé des représentantes et représentants du Parlement des élèves et du comité d'animation pastorale. Ils ont préparé des kiosques à l'agora pour accueillir les élèves.

CADENAS

On doit verrouiller son casier d'école au moyen d'un cadenas. Le cadenas «Dudley» à maillon court est **obligatoire** à l'ÉSCT. On peut se le procurer au secrétariat dès le **3** et le **4 septembre** au coût de **6 \$** pièce.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont prêtés aux élèves par le Conseil scolaire. Tous les manuels doivent être remis en bon état avant la fin de chaque semestre, à défaut de quoi, **l'élève devra les rembourser**. Les bulletins sont retenus jusqu'à ce que l'élève ait remis ou remboursé les livres dûs.

ÉVALUATION

La politique d'évaluation sera expliquée aux élèves par les enseignants.es dès la première journée de classe.

HORAIRE DE LA JOURNÉE DE CLASSE (sujet à changement)

Lorsqu'il y a des activités dans l'école, qui sont organisées pour l'ensemble des élèves, nous privilégions **l'horaire activité**, ce qui occasionne moins de dérangement en salle de classe.

A. HORAIRE RÉGULIER		B. HORAIRE ACTIVITÉ	
Cloche		Cloche	
Hymne national/ prière/annonces	8h40 - 8h45	Hymne national/ prière/annonces	8h40 - 8h45
Bloc 1	8h50 - 10h05	Bloc 1	8h45 - 9h55
Déplacement	10h05 - 10h10	Déplacement	8h50 - 10h00
Bloc 2	10h10 - 11h25	Période Activité	10h00 - 10h40
Déplacement	11h25 - 11h30	Déplacement	10h40 - 10h45
Bloc 3 (1 ^{er} dîner)	11h30 - 12h10	Bloc 2	10h45 - 11h50
Déplacement	12h10 - 12h15	Déplacement	11h50 - 11 h55
Bloc 4 (2 ^e dîner)	12h15 - 12h55	Bloc 3 (1 ^{er} dîner)	11h55 - 12h35
Déplacement	12h55 - 13h00	Déplacement	12h35 - 12h40
Bloc 5	13h00 - 13h35	Bloc 4 (2 ^e dîner)	12h40 - 13h20
Déplacement	13h35 - 13h40	Déplacement	13h20 - 13h25
Bloc 6	13h40 - 14h55	Bloc 5	13h25 - 13h50
		Déplacement	13h50 - 13h55
		Bloc 6	13h55 - 15h00

COTISATION ET ALBUM-SOUVENIR

Dès le premier jour de classe, chaque élève **devra** payer sa cotisation de **50 \$** pour aider à défrayer le **coût des activités estudiantines et pour se procurer l'album-souvenir**. Il est à noter qu'une, un élève qui **ne paye pas sa cotisation** peut se voir refuser le droit de participer à une activité ou un club, **ne recevra pas sa carte d'élève** et **ne pourra participer aux activités** organisées par le Parlement des élèves.

Dès le premier jour de classe, chaque élève devra payer :

- 1) **cotisation de 50 \$ obligatoire** (enveloppe identifiée à cet effet)

- Donne accès aux activités du Parlement des élèves, aux clubs sportifs, aux activités culturelles, sortir des livres du Centre de ressources et pour se procurer l'album-souvenir ;

- 2) **élèves de 12^e seulement devront déboursier un 40 \$ additionnels pour la cérémonie des finissants.es** (enveloppe identifiée à cet effet)

- Pour défrayer les coûts de la toge et des photos (si l'élève ne réussit pas à obtenir son diplôme, le montant de 40 \$ lui est remboursé).

COURS DANS LES ATELIERS (études technologiques)

Les élèves portant des lentilles cornéennes (verres de contact) et qui suivent des cours dans les ateliers où elles ou ils seront exposés à l'arc électrique (soudure, mécanique) devront avoir la signature de leurs parents pour y travailler. Il s'agit d'une mesure de sécurité recommandée par le Conseil scolaire.

TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (TPCL)

Tous les élèves de la 10^e année écriront le **Test provincial de compétences linguistique (TPCL)** le **2 avril 2009**. Ce test ou l'équivalence est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Nous vous prions d'insister auprès de vos enfants, comme nous le faisons, de l'importance de ce test et de les encourager à se préparer en conséquence.

PRISE DES PHOTOS

Toutes et tous doivent se faire photographier. La prise des photos aura lieu le **lundi 15 septembre 2008**. Les élèves qui désirent acheter leurs photos doivent payer au photographe la journée même. **Les renseignements sur les coûts seront disponibles au secrétariat.**

DATES DES RENCONTRES DES PARENTS

16 septembre 2008 = rencontre avec les parents des élèves
20 novembre 2008 = bulletin de la mi-semestre
23 avril 2009 = bulletin de la mi-semestre

NOUVELLE POLITIQUE DE REMISE DES BULLETINS

Après la rencontre des parents, les bulletins qui n'ont pas été ramassés seront postés dans les jours suivants (un message Synvoice sera envoyé).

ABSENCES RÉPÉTÉES

Tout élève qui accumulera **10 absences** dans un cours pour des raisons autres que deuil, activités scolaires et hospitalisation se verra assigner un travail d'une durée approximative de trois heures. Celui-ci a pour but d'assurer que l'apprenante, l'apprenant soit aussi bien préparé pour l'examen que son collègue de classe qui est présent quotidiennement. Ces heures de travail seront à compléter entre 15 h et 16 h **ou** seront étalées pendant des périodes de dîner **ou** des périodes d'étude. À **15 absences**, un second travail de trois heures sera assigné. Ce processus sera expliqué à fond aux élèves à leur rentrée scolaire. Il va sans dire que des rappels en cours de route seront faits. Le ministère de l'Éducation exige toujours 110 heures de classe pour l'obtention d'un crédit. Votre compréhension et votre appui sont grandement appréciés. Nous tentons ensemble de mieux préparer nos élèves aux réalités exigeantes du marché du travail. _____

TRANSPORT SCOLAIRE

Sachez que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières a son propre transport scolaire. C'est un avantage pour nos élèves et pour vous, parents, tuteurs. La personne à contacter pour toute question relative au transport est **Mme Jocelyne Gélinas Dinel** au **267-1421**.

ÉLÈVES DE 12^e ANNÉE - SERVICE COMMUNAUTAIRE

Tel que mentionné dans le document intitulé "**Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année - Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999**", tous les élèves de l'ÉSCT sont tenus d'accomplir **40 heures de service communautaire** afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

En ce début de l'année scolaire, je désire vous souligner l'importance de compléter les 40 heures d'activités communautaires, **avant le 1^{er} avril 2009**. Les raisons motivant cette décision sont les suivantes:

- ▶ le **15 avril 2009** est la date limite pour la réception des notes intérimaires aux collèges et aux universités de l'Ontario. De plus, **les résultats du TPCL** (Test provincial de compétences linguistiques) ainsi que les **heures de service communautaire** sont également transmis à cette date.
- ▶ le **25 juin 2009 - 12 h 30** est la date de la remise des diplômes à l'ÉSCT. Pour obtenir son diplôme, l'élève doit:
 - obtenir **18 crédits obligatoires**;
 - obtenir **11 crédits optionnels**;
 - obtenir **1 crédit en enseignement religieux** 10^e ou 11^e année;
 - réussir le **test provincial de compétences linguistiques ou son équivalence**
 - effectuer **40 heures** de service communautaire.

Tout élève de la 12^e année qui désire participer à la cérémonie de remise des diplômes devra répondre aux exigences mentionnées ci-dessus. Il sera donc important pour tous les élèves de suivre les directives quant aux échéances déterminées et de rencontrer leur conseiller, conseillère en orientation afin de connaître leur statut académique dès le mois **d'octobre 2008**.

COSTUME D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Le chandail de couleur grise avec le logo de l'école est obligatoire. Le coût est de **20 \$**. Celui de grandeur XXL est au coût de **22 \$**.

INFIRMIÈRE

Nous offrons un service de soins infirmiers pour nos élèves.

DANSES DE L'ÉCOLE

L'école croit que cette activité est souhaitable à la condition que l'on puisse assurer que celle-ci se déroule dans des conditions qui respectent les trois "R" de l'école (**Respect, Reconnaissance et Responsabilité**), mentionnés plus tôt dans cet envoi, assurant ainsi la **SÉCURITÉ** de toutes et de tous.

Ceci dit, nous gardons certaines conditions qui viendraient s'ajouter au code de conduite de l'école (**consultez l'agenda de votre enfant : page 16, numéro 6**) :

1. Il y aura une fouille à l'entrée ;
2. il y aura présence policière aux danses ;
3. l'utilisation d'un ivressomètre et/ou d'un testeur de stupéfiants sera autorisé à la discrétion de la direction ;
4. des comportements de la part des élèves (les nôtres ou les invités) qui entraîneraient des sanctions de la part de l'école feront en sorte que la prochaine danse sera annulée.

Le comité s'est entendu sur la tenue de **trois (3)** danses cette année :

- danse d'accueil (**26 septembre 2008**)
- danse de Noël (**12 décembre 2008**)
- danse des finissantes/finissants (**à déterminer**).

Selon le comité, il importe de retenir que le succès des danses est **avant tout la responsabilité des élèves** car c'est leur comportement qui fait en sorte que le personnel de l'école acceptera de surveiller de **façon volontaire** (bénévolat) lesdites danses. Votre appui, chers parents et tuteurs, est aussi très important comme partout ailleurs. Veuillez prendre le temps d'échanger avec votre enfant au sujet de ses responsabilités face à cette activité. Prenez le temps de venir le/la conduire à la danse et venir la/le chercher à la fin.

CONSEIL D'ÉCOLE

Selon la note de service no 122 du ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, chaque école est tenue de créer un conseil d'école.

Ce conseil d'école sera composé de parents, représentantes ou représentants de la collectivité, une ou un élève de l'école, un membre du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien et la direction. La présidente ou le président doit être un parent et la majorité des membres de ce conseil doivent être des parents.

Le conseil d'école permettra aux parents de donner leur avis sur les questions importantes de l'éducation, par exemple le code de conduite de l'école, les buts et les priorités des programmes scolaires, du programme d'étude et du budget de l'école, etc.

Un tel conseil permettra une communication entre l'école, la collectivité et la famille et donnera l'occasion aux membres de jouer un rôle plus actif vis-à-vis les programmes et les services d'éducation à l'ÉSCT.

Nous avons besoin de votre participation. Une réunion est prévue le **mercredi 17 septembre 2008 à 19 h**, afin d'élire les représentantes, représentants des parents sur le conseil d'école. Venez en grand nombre et pensez sérieusement à siéger sur ce conseil.

**Si vous êtes intéressée, intéressé à faire partie du conseil d'école,
veuillez remplir le formulaire "déclaration de candidature" (Annexe A)
et le retourner au secrétariat par votre enfant.**

CALENDRIER SCOLAIRE 2008-2009

(Annexe B)

PROTOCOLE D'UTILISATION DES ORDINATEURS

Veillez prendre note du protocole, tous les élèves (9^e à 12^e année doivent le compléter et le retourner dès le premier jour d'école au foyer (cours de la première période). (Annexe C)

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AUX SORTIES

Veillez compléter le formulaire et le retourner dès le premier jour d'école au foyer (cours de la première période). (Copie incluse)

**CONSEIL D'ÉCOLE - ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE THÉRIAULT
DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

Nom : _____	
Adresse : _____ Code postal : _____	Téléphone (<i>domicile</i>) _____ Téléphone (<i>travail</i>) _____
Je suis le parent, la tutrice, le tuteur de _____ qui est actuellement inscrite, inscrit à l'ÉSCT. Je désire poser ma candidature au poste de représentante ou représentant des parents et des tuteurs/tuteurs au conseil d'école. Je comprends le rôle et les responsabilités des membres du conseil d'école qui sont décrits dans le document (disponible au secrétariat de l'école).	
Signature de la candidate, du candidat _____	Date _____
RÉSERVÉ À L'ÉCOLE	
Reçu par : _____	Date _____ Heure _____

✂ ✂ ✂ ✂ -----

<u>DÉCLARATION DE CANDIDATURE</u>	
La déclaration de candidature à un poste au conseil d'école secondaire catholique Thériault a été reçue	
Signature _____	Date _____
(Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières)	

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Siège social

896, promenade Riverside

Timmins (Ontario) P4N 3W2

Téléphone: (705) 267-1421 - Télécopieur: (705) 267-7247 (800) 465-9984 - Courriel: cscdgr@cscdgr.on.ca


Calendrier scolaire 2008-2009 *École secondaire - CENTRE*

Chers parents,

Le tableau ci-dessous indique les congés pour les élèves de nos écoles secondaires. Veuillez noter que les élèves débutent les classes le 3 septembre 2008. S'il y a des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'école de votre enfant ou avec le Conseil.

2 septembre 2008	Activités professionnelles
3 septembre 2008	Rentrée scolaire pour les élèves de 9 ^e année
4 septembre 2008	Rentrée scolaire pour les élèves de 9 ^e à 12 ^e
22 septembre 2008	Activités professionnelles
13 octobre 2008	Jour de l'Action de Grâce
28 novembre 2008	Activités professionnelles
22 décembre 2008 au 2 janvier 2009	Vacances de Noël (retour en classe le 5 janvier 2009)
26, 27, 28, 29 janvier 2009	Jours d'examens (4 jours)
30 janvier 2009	Activités professionnelles
16 février 2009	Congé de la famille
16 au 20 mars 2009	Congé d'hiver
10 avril 2009	Vendredi Saint
13 avril 2009	Lundi de Pâques
24 avril 2009	Activités professionnelles
18 mai 2009	Congé de la Fête de la Reine
18, 19, 22, 23, 24, 25 juin 2009	Jours d'examens (6 jours)
26 juin 2009	Activités professionnelles

Charlotte Laforest
Directrice de l'éducation



(If there is any part of this communication that needs clarification, please contact the school)

Engagement :

Je m'engage à respecter le protocole d'utilisation des réseaux électroniques établi par le CSCDGR. Je comprends que si je ne respecte pas le protocole d'utilisation, je perdrai mes privilèges d'accès aux ordinateurs du Conseil et j'aurai à subir des conséquences conformes au Code de conduite et/ou de vie de mon école.

Nom de l'élève : _____

Signature : _____

Date : _____

Approbation des parents, tutrices ou tuteurs (si l'élève a moins de 16 ans)

Je, soussigné, parent ou tuteur de cet élève, déclare avoir lu le Protocole d'utilisation. Je suis conscient que l'accès au réseau est autorisé à des fins éducatives. Bien que le CSCDGR ait pris les précautions voulues pour assurer l'utilisation appropriée de ses ordinateurs, je reconnais qu'il est impossible d'éliminer toutes possibilités d'utilisation problématique surtout de l'Internet et du courriel. Étant donné cette réalité, je permets quand même à mon enfant d'utiliser les ordinateurs de l'école et j'accepte le protocole qui lui est imposé.

Nom du parent ou du tuteur : _____

Signature : _____

Date : _____
